

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE AGRO BATIMENT SARL » en abrégé «
IVABAT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE PROGRAMME 4, LOT 63, ILOT 11, Lot 63, Ilot
11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 29 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE AGRO BATIMENT SARL »

en abrégé « IVABAT »

Objet : BTP
PROMOTION IMMOBILIERE
VENTE DE TERRAIN

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE PROGRAMME 4, LOT 63, ILOT 11, Lot 63, Ilot
11

Dirigeant(s) M TROH KELASSON ADELPHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02215 du 14/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29132/GTCA/RC/2023 du 14/04/2023

